

Ce communiqué de presse ne peut pas être publié, distribué ou transmis directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Augmentation de capital – Mercredi 15 juin 2011 – 18h00

Argan - Augmentation de capital réservée aux salariés

Engagement total des managers dans le projet d'entreprise

Le succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Argan, réalisée auprès des managers, confirme leur confiance et leur engagement dans le projet de développement du Groupe. Ils ont ainsi souscrit de manière volontariste pour un montant de 1,65 million d'euros équivalent à 150 000 actions.

La souscription s'est déroulée du 6 au 9 juin 2011 au prix de 11€ par action (prime d'émission incluse) fixé par l'assemblée générale du 6 juin 2011. Le prix de souscription est identique à celui proposé lors de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription du mois d'avril 2011.

A l'issue de cette opération, le capital social d'Argan est porté à 27.425.444 euros, divisé en 13.712.722 actions. La part du capital détenue par les salariés¹ passe ainsi de 0,20 % à près de 1,30%.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes de la Société dès leur émission. Elles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2011 et seront soumises à toutes les dispositions statutaires ainsi qu'aux décisions des assemblées générales des actionnaires de la Société.

En parallèle de cette augmentation de capital réservée à ses salariés, il est rappelé qu'Argan a également mis en place une politique d'attribution gratuite d'actions en 2010 (représentant 0,3% du capital au 15 juin 2011) dont la période d'acquisition viendra à échéance en 2013. Cette politique est reconduite en 2011 et 2012.

Ces démarches visent à conforter l'équipe de Direction en place (Finances, Gestion du patrimoine et Développement), équipe qui oeuvre aujourd'hui pour construire le plan de croissance d'Argan à horizon 2015/2020.

A propos d'Argan

Fondée en 1993, ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité.


Argan est cotée sur le compartiment C de NYSE-Euronext Paris depuis juin 2007 (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices SBF 250 et CAC Small 90. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.



Contact investisseurs

Francis Albertinelli - Directeur financier
Tél : 01 47 47 05 46
e-mail : contact@argan.fr

Contact presse

 Agnès Villeret – Relations investisseurs
Lucie Larguier – Relations presse
Tél : 01 53 32 78 95 / 84 75
e-mail : agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr

Avertissement

L'augmentation de capital visée dans le présent communiqué est une augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions Argan offertes dans le cadre de l'augmentation de capital réservée n'ont pas été et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis auprès de la Securities and Exchange Commission et ne peuvent être offertes ou cédées aux Etats-Unis que dans le cadre d'opérations qui ne requièrent pas d'enregistrement au titre du Securities Act de 1933.

¹ Hors famille Le Lan